

Saint-Mitre-Les-Remparts – La Manare

à l'att. de Gilles Fasulo

E gilles.fasulo@saint-mitrelesremparts.fr

Overpelt, le 11 octobre 2021

Notre réf. : 155774021-22-23 MO 05/174
Source : CN00_155774021 2019 05 02 DV
Objet: : Contrat d'entretien 2021-2022-2023
Projet : Saint-Mitre-Les -Remparts – La Manare

Monsieur,

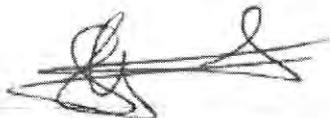
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une proposition de contrat pour la maintenance préventive annuelle de la tribune télescopique qui a été installée chez vous.

Nous espérons que cette proposition vous satisfera.

Si vous êtes d'accord, veuillez nous retourner ce devis daté et signé pour accord et ces deux annexes remplis.

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.

Meilleures salutations,
JEZET SEATING SA



CEO Guy Vanbockrijck

Annexe 1: Planning
Annexe 2: Formulaire d'administration
Annexe 3: Info du projet

Contrat d'entretien à visite annuelle – maintenance préventive:

Réf 155774021-22-23 MO 05/174

La maintenance préventive consiste dans une visite d'entretien annuelle, réalisé par nos propres équipes et concerne :

CONTROLE TRIBUNE

100 % contrôle de sécurité :

- fixation des contreventements
- fixation des gradins/contre-écrous de la suspension des gradins
- fixation de la poutre arrière (le cas échéant)
- fixation et ancrage au mur et/ou au sol (le cas échéant)
- système de verrouillage des gradins automatique
- ajustement des roulements de guidage des gradins
- ajustement des butées d'appui des gradins/contrôle contre-écrous
- fixation des bardages latéraux, arrières, frontaux (le cas échéant)
- fixation des garde-corps latéraux, arrières, frontaux, et des socles (le cas échéant)
- fixation des marches intermédiaires et 1^{er} marche (le cas échéant)

contrôle de bonne fonctionnement :

- fixation des profils en alu
- finition des gradins (moquette/vinyle/linoleum/bois)
- fixation de la fiche de la 1^{ère} marche (le cas échéant)
- télécommande
- chariots de guidage et roulements
- ajustement et nivellement des gradins
- alignement de la tribune et des chariots de guidage
- fixation des panneaux amovibles à la hauteur des escaliers (le cas échéant)
- moteurs électriques (le cas échéant)
- contrôle visuel d'installation électrique
- test - replier/déplier la tribune
- système de la transportation (transport horizontal, système de rotation, système de transport par coussins d'air, chariots de transport...) (le cas échéant)

Pour les sièges :

- stabilité
- mécanisme de basculement des sièges
- mécanisme des assises rabattables
- fixation des assises, des dossier et des accoudoirs
- fixation des sièges aux gradins / sol
- alignement des sièges
- numérotation des sièges
- contrôle des fauteils amovibles
- remplacement de housses endommagées – sur demande min. 6 semaines d'avance

Général:

- inventaire des pièces à remplacer (contrôle des roues en caoutchouc/polyuréthane, des profils en alu, d'éclairage nez-de-marches...). Une proposition séparée sera envoyée plus tard.

A chaque entretien, notre technicien fait un inventaire des pièces qui doivent être remplacées pour garantir un fonctionnement parfait de votre tribune télescopique.

- S'il s'agit de pièces dont la nécessité de changement a une incidence sur la sécurité des personnes, vous en êtes avertis immédiatement et la réparation doit être programmée rapidement. Un déplacement spécifique peut être alors nécessaire.
- S'il s'agit de pièces n'ayant pas d'incidence directe sur la sécurité, vous recevrez un devis pour le changement de celles-ci lors de la révision suivante. Le remplacement est lié à votre accord sur ce devis.

Montant annuel pour contrat de révision € 2 344,- HT

Sont inclus : Les frais de déplacement
Les frais des vie du personnel pour cette durée d'intervention
Les petites pièces de visserie, ressorts, etc.

Seront facturés en sus, le cas échéant
Le coût des pièces remplacées

Paiement : 100 % à 30 jours de réception de facture

Le taux de TVA sera déterminé selon la législation en vigueur au moment de la livraison du matériel.

Le contrat de révision annuel est valable pour 3 années (2021-2022-2023).

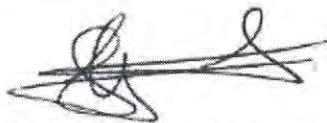
A l'issue de ces 3 ans, un nouveau contrat vous sera proposé.

Date de la révision annuelle:

La maintenance sera programmée au cours de chaque année.

Pour convenir d'une date précise d'intervention en accord commun, merci de contacter notre responsable du planning, au numéro 00 32 11 64 54 42.

JEZET SEATING SA



CEO Guy Vanbockrijck

POUR ACCORD

date, cachet et signature



de Maire

Vincent GOYET

ANNEXE 1 : PLANNING

Merci d'indiquer ci-dessous les semaines qui vous conviennent et de retourner cet annexe.
Si vous avez des problèmes spécifiques merci de bien mentionner le problème et si possible d'envoyer des photos

SEMAINES	Merci de marquer les semaines de votre préférences avec un X	Remarques sur la date <ul style="list-style-type: none">- Un/des jour/s spécifiques dans la semaines- Heures d'ouvertures- Autres
Semaine 2		
Semaine 3		
Semaine 4		
Semaine 5		
Semaine 6		
Semaine 7		
Semaine 8		
Semaine 9		
Semaine 10		
Semaine 11		
Semaine 12		
Semaine 13		
Semaine 14		
Semaine 15		
Semaine 16		
Semaine 17		
Semaine 18		
Semaine 19		
Semaine 20		
Semaine 21		
Semaine 22		
Semaine 23		
Semaine 24		
Semaine 25		
Semaine 26		
Semaine 27		
Semaine 28		
Semaine 29		
Semaine 30		
Semaine 31		
Semaine 32		
Semaine 33		
Semaine 34		
Semaine 35		
Semaine 36		
Semaine 37		
Semaine 38		
Semaine 39		
Semaine 40		
Semaine 41		
Semaine 42		
Semaine 43		
Semaine 44		
Semaine 45		
Semaine 46		
Semaine 47		
Semaine 48		
Semaine 49		
Semaine 50		
Semaine 51		

Remarques spécifiques pour considérer lors la maintenance:

ANNEXE 2 : FORMULAIRE ADMINISTRATIF

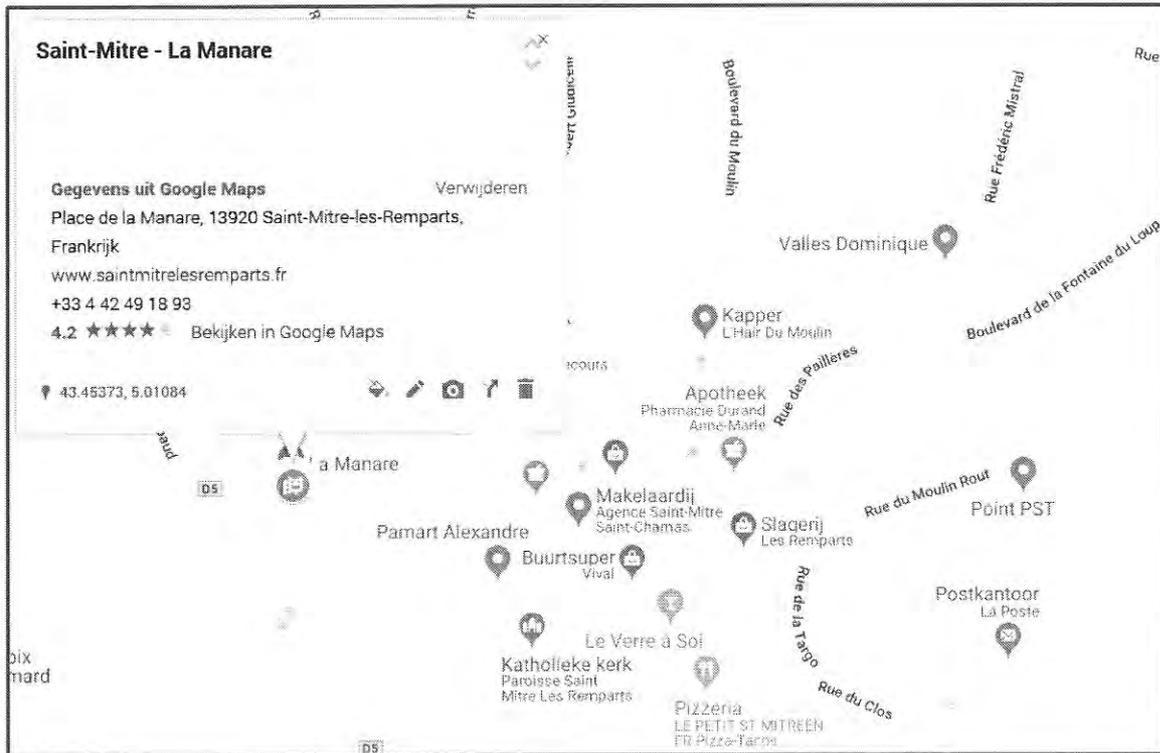
Merci de remplir les cadres ci-dessous **digitalement ou en lettres capitales**:

ADRESSE DE FACTURATION	
NOM	
ADRESSE	
CODE POSTALE+ VILLE	
N° DE TVA	
CONTACT	
TEL	
PORTABLE	
MAIL	

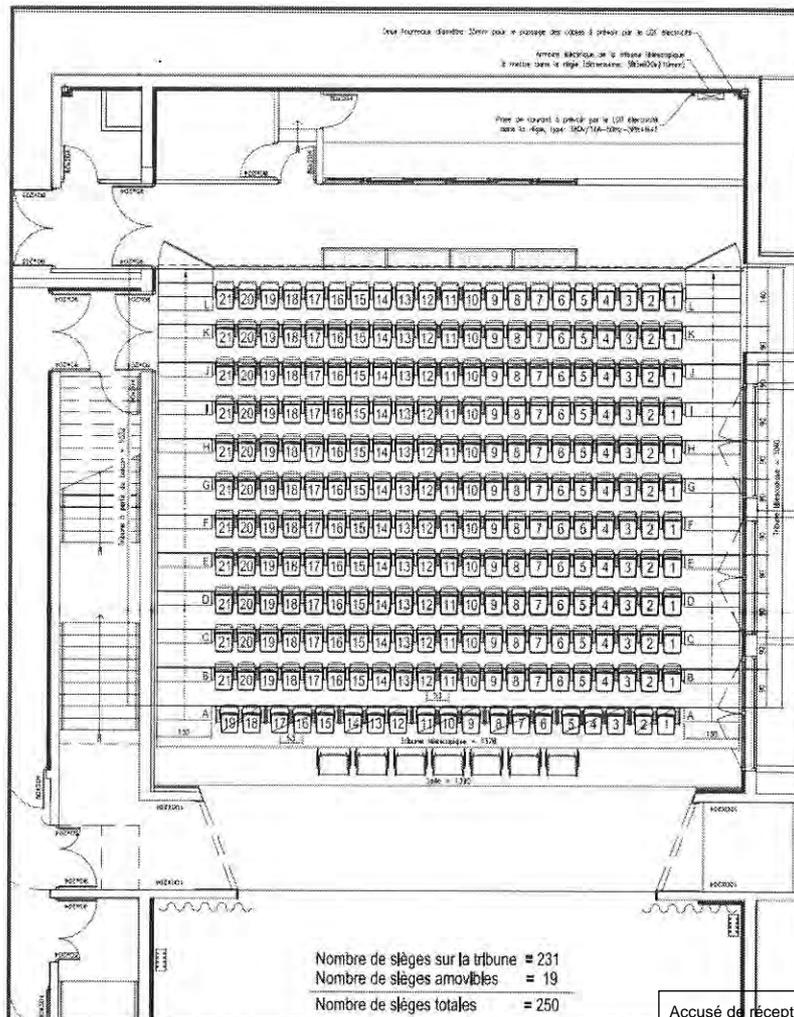
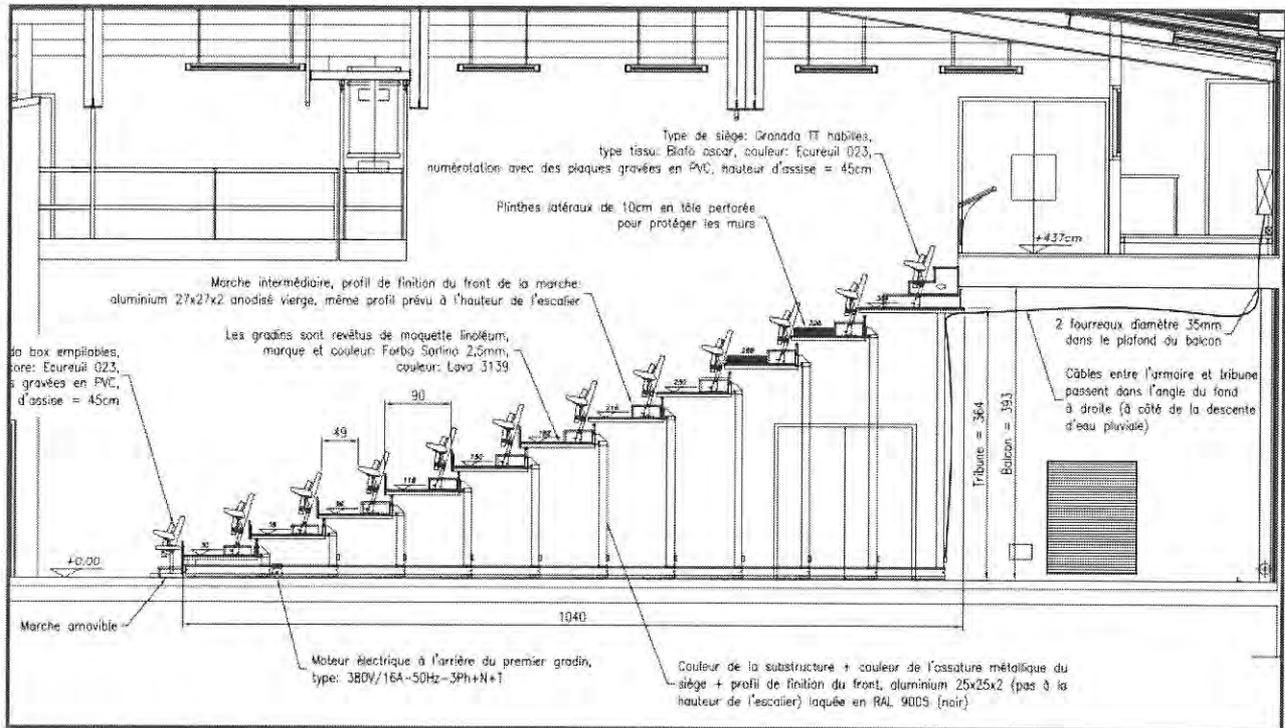
ADRESSE DE CHANTIER	
NOM	
ADRESSE	
CODE POSTALE+ VILLE	
N° DE TVA	
CONTACT	
TEL	
PORTABLE	
MAIL	

ANNEXE 3 : INFORMATION DE PROJET

Carte et bâtiment



Plans et descriptif : tribune télescopique avec 250 Granada TT dont 19 amovibles



Accusé de réception en préfecture
 013-211300983-20211013-DEC2021-115-CC
 Date de télétransmission : 14/10/2021
 Date de réception préfecture : 14/10/2021

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20211013-DEC2021-115-CC
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021